

# Communauté de Communes PONTHIEU-MARQUENTERRE

DEPARTEMENT Somme

**REPUBLIQUE FRANCAISE** 

NOMBRE DE MEMBRES				
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice Qui ont pris pari			
96	96	75		

## **DELIBERATION N° DE 2024 043**

Renouvellement du bail de la gendarmerie d'Ailly le haut clocher

Date de la convocation

21 mars 2024

Date d'affichage	
21 mars 2024	

vic		
vc	)TE	- •
v	<i>,</i> , ,	

**EXPRIMES**: 72

**POUR**: 72

**CONTRE**: 0

**ABSTENTIONS**: 0 NPPV:3

# Délibération du Conseil Communautaire de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre

#### Séance du mercredi 03 avril 2024

Le trois avril deux mille vingt-quatre à 16h00, le conseil communautaire de cette communauté de communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Esmeralda -, sous la présidence de Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN).

Présents: Monsieur Bruno BALESDENT (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Antoine BERTHE (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Monsieur Thibault BOURGOIS (ARRY), Monsieur Grégory DUFOUR (BERNAY EN PONTHIEU), Monsieur Marcel GAMARD (BRUCAMPS), Monsieur René CAT (BUIGNY L'ABBE), Monsieur Eric MOUTON (BUIGNY SAINT MACLOU), Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS BUSSUEL), Monsieur Maurice CREPIN (COCQUEREL), Monsieur Hervé LEVEL (CRAMONT), Monsieur Franck BOUCHEZ (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Damien BRIET (ERGNIES), Monsieur Olivier GERARD (DOMPIERRE SUR AUTHIE), Madame Isabelle ALEXANDRE (ESTREES LES CRECY), Monsieur Daniel WALLET (FOREST L ABBAYE), Monsieur Alain BAILLET (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE), Madame Marie Josée VAN RIEK ONGHENA (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Jean-Claude DULYS (FRANCIERES), Madame Odile DOUBLET (LE BOISLE), Monsieur Jean-Paul PRUVOT (GORENFLOS), Monsieur Fabien CARPENTIER (GUESCHART), Monsieur Frédéric NOEL (HAUTVILLERS-OUVILLE), Madame Véronique DELORME (LE CROTOY), Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Madame Marie Jeanne MERLIN (LE CROTOY), Monsieur Pierre DELCOURT (LE TITRE), Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Monsieur Laurent SAUVAGE (VILLERS-SOUS-AILLY), Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHIEU), Monsieur Philippe PIERRIN (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Jean Luc MARTIN (FOREST-MONTIERS), Madame Line BRUNEL (MOUFLERS), Monsieur Serge DUREUX (MACHIEL), Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN), Monsieur José CONTY (NEUILLY L HOPITAL), Monsieur Jean Charles BOUCART (NOUVION), Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION), Monsieur Jean Marie PECQUET (LONG), Monsieur Bernard MONFLIER (NOYELLES-EN-CHAUSSEE), Monsieur Martial BALSAMO (NOYELLES-SUR-MER), Madame Sophie DUCASTEL-MEJRI (PONT-REMY), Monsieur Gérard LOUVET (PONT-RF

REMY), Monsie Marie Claire Fd (REGNIERE-ECLU

Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité Date de reception de l'AR: 08/04/2024 080-200070936-DE 2024 043-DE

Monsieur Richard RENARD (RUE), Monsieur Jacky THUEUX (RUE), Monsieur Paul NESTER (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Madame Rachel WATTEBLED (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Joël FARCY (ST RIQUIER), Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER), Madame Patricia POUPART (VIRONCHAUX), Monsieur Dominique LECERF (VRON), Monsieur Patrick SOUBRY (VRON), Monsieur Daniel MARCASSIN (YAUCOURT-BUSSUS), Madame Valérie-Anne CANAL (YVRENCH), Monsieur Thierry MIANNAY (YVRENCHEUX), Monsieur ALAIN HENOT (VILLERS-SUR-AUTHIE)

Elus représentés ayant donnés pouvoir: Monsieur Pascal FARCY (AGENVILLERS) représenté par Monsieur Daniel WALLET (FOREST L ABBAYE), Monsieur Xavier BORDET (BRAILLY CORNEHOTTE) représenté par Monsieur Bernard MONFLIER (NOYELLES-EN-CHAUSSEE), Monsieur Jean Louis LABRY (DOMINOIS) représenté par Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Madame Maïté BERON (DOMQUEUR) représentée par Monsieur René CAT (BUIGNY L'ABBE), Monsieur Arnaud HORNOY (LE CROTOY) représenté par Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Monsieur Daniel DUBOIS (ONEUX) représenté par Monsieur Antoine BERTHE (AILLY LE HAUT CLOCHER), Madame Annie ROUCOUX (PONT-REMY) représentée par Monsieur Gérard LOUVET (PONT-REMY), Monsieur Jean-Jacques JAMEAS (PORT-LE-GRAND) représenté par Monsieur José CONTY (NEUILLY L HOPITAL), Monsieur Marc VOLANT (QUEND) représenté par Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND), Madame Dany HAREUX (RUE) représentée par Monsieur Joanny LEPAYSAN (RUE), Monsieur Joël PORQUET (RUE) représenté par Monsieur Jacky THUEUX (RUE), Monsieur Francis GOUESBIER (ST QUENTIN EN TOURMONT) représenté par Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Monsieur Yves MONIN (ST RIQUIER) représenté par Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER)

Absent(s): Monsieur Vincent MAILLY (BOUFFLERS), Monsieur James HECQUET (COULONVILLERS), Madame Christine VANHEE (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Philippe SELLIER (NEUILLY LE DIEN), Monsieur Guy TAECK (FAVIERES), Monsieur Dominique MIRAMONT (FONTAINE-SUR-MAYE), Monsieur Bruno GUILLOT (FROYELLES), Monsieur Stéphane DELEENS (LAMOTTE-BULEUX), Monsieur Jean Michel NOIRET (LE CROTOY), Monsieur Pascal BOURLO (LIGESCOURT), Monsieur Olivier PLEY (MACHIEL), Monsieur Antoine BACQUET (MAISON-PONTHIEU), Madame Murielle DULARY (MAISON-ROLAND), Monsieur Gérard GALLET (MILLENCOURT-EN-PONTHIEU), Monsieur Yves CREPY (MOUFLERS), Madame Laurence CROISET (NOUVION), Monsieur Alain POUILLY (PONCHES-ESTRUVAL), Monsieur Henri POUPART (PONTHOILE), Monsieur Michel RIQUET (VILLERS-SUR-AUTHIE)

<u>Excusé(s)</u>: Monsieur Eric FARCY (CANCHY), Monsieur Michel KLAPSIA (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Daniel FOUCONNIER (GAPENNES), Monsieur Dominique DELANNOY (DOMVAST), Madame Gisèle CAROUGE (RUE), Monsieur Vincent DUBOIS (VERCOURT)

<u>A été nommé(e) secrétaire</u> : Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER)

Objet de la Délibération : renouvellement du bail de la gendarmerie d'ailly le haut clocher

Le Président informe l'Assemblée que Madame Honorine BROQUE, de la DRFIP des Hauts de France et du Département du Nord propose le renouvellement à compter du 1er février 2024 du contrat de location au nom de l'Etat-Gendarmerie de la caserne située à Ailly le Haut Clocher aux conditions suivantes et avis des services de gestion domaniale de la DDFIP :

Forme: Contrat de location de l'Etat Gendarmerie

Durée: 9 ans

Point de départ : 1er février 2024

Montant du loyer annuel : 78 193,10 € selon l'indice du coût de construction

Clauses de révision : le loyer sera révisable triennalement selon la valeur locative réelle, dans la

limite de la variation de l'indice INSEE du coût de la construction.

RF Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité
Date de reception de l'AR: 08/04/2024
080-200070936-DE 2024 043-DE

Cependant, la circulaire du 28 janvier 1993 relative aux conditions de prise de bail par l'Etat des locaux destinés aux unités de gendarmerie départementale, édifiés par les collectivités territoriales stipule que :

« Révision du loyer : A l'issue du bail initial, la poursuite de la location sera constatée par des baux successifs de même durée.

Le loyer sera alors estimé par le service des domaines en fonction de la valeur locative réelle des locaux, sans toutefois pouvoir excéder celui qui résulterait de l'actualisation du loyer initial en fonction de l'évolution de l'indice du coût de la construction publiée par l'INSEE intervenue pendant la période considérée ».

## Le Conseil Communautaire décide, à la majorité :

- d'autoriser le président à signer le contrat de location avec l'Etat Gendarmerie pour la caserne de gendarmerie située à Ailly le Haut Clocher selon les conditions indiquées ci-dessus,
- d'autoriser le président à signer tout document se rapportant à la présente délibération,
- de mandater le président pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

## Résultats des votes

Pour: 72

Farcy Pascal représenté par Wallet Daniel

**Balesdent Bruno** 

Patte Claude

**Bourgois Thibaut** 

Dufour Grégory

Bordret Xavier représenté par Monflier Bernard

**Gamard Marcel** 

**Mouton Eric** 

Cat René

Doyer Mathieu

Crépin Maurice

Level Hervé

**Bouchez Franck** 

Labry Jean Louis représenté par Patte Claude

Gérard Olivier

Beron Maïté représentée par Cat René

**Briet Damien** 

Alexandre Isabelle

Wallet Daniel

Martin Jean Luc

**Baillet Alain** 

Kraemer Eric

Van Riek Onghena Marie José

Dulys Jean-Claude

Pruvot Jean Paul

Carpentier Fabien

Noël Frédéric

**Doublet Odile** 

**Evrard Philippe** 

Hornoy Arnaud, représenté par Philippe Evrard

Delorme Véronique

Merlin Marie Jeanne

**Delcourt Pierre** 

Pecquet Jean Marie

RF Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité
Date de reception de l'AR: 08/04/2024
080-200070936-DE 2024 043-DE

Pley Olivier suppléé par Dureux Serge

Parment Philippe

Bacquet Antoine suppléé par Damet Christophe

Pierrin Philippe

Crépy Yves suppléé par Brunel Line

Hertault Claude

Conty José

Forestier Maurice

**Boucart Jean-Charles** 

Monflier Bernard

Balsamo Martial

Dubois Daniel représenté par Berthe Antoine

Roucoux Annie représentée par Louvet Gérard

Ducastel Mejri Sophie

Louvet Gérard

Volant Marc représenté par Fourdinier Marie Claire

Fourdinier Marie Claire

Bourgois Frédéric

Jaméas Jean Jacques représenté par Conty José

**Bost Patrick** 

Thueux Jacky

Magnier Annita représentée par Lepaysan joanny

Porquet Joël représenté par Thueux Jacky

Hareux Dany représentée par Ducastel Mejri Sophie

Lepaysan Joanny

Richard Renard

Gouesbier Francis représenté par Parment Philippe

Martin Jocelyne

Monin Yves, représenté par Martin Jocelyne

Farcy Joël

Sauvage Laurent

Riquet Michel suppléé par Henot Alain

Poupart Patricia

Soubry Patrick

Lecerf Dominique

Marcassin Daniel

Canal Valérie-Anne

Miannay Thierry

RF Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité
Date de reception de l'AR: 08/04/2024
080-200070936-DE\_2024\_043-DE

Contre: 0

Abstention: 0

Ne prend/prennent pas part au vote : 3
Berthe Antoine
Nester Paul
Wattebled Rachel

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits, Certifié exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées.

Transmis au représentant de l'Etat le :

Pour extrait conforme,

Le Président, Claude HERTAULT

> RF Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité
Date de reception de l'AR: 08/04/2024
080-200070936-DE\_2024\_043-DE